

JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA DROGUE

Son usage est en nette augmentation en Algérie

Environ 60% des personnes impliquées dans le trafic de drogue, en Algérie ont moins de 35 ans, a déclaré, hier à Sétif, M. Salah Abdennouri, directeur des études, d'analyse et d'évaluation à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (l'ONLCDT).

Lors de son intervention à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la drogue, tenue hier au niveau de la maison de la culture de Sétif, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya et du directeur général de l'ONLCDT, M. Abdennouri a affirmé que la situation actuelle du phénomène de la drogue en Algérie constitue «un véritable danger» et connaît «une évolution rapide», avant de souligner que notre pays «est un grand espace ciblé par les réseaux de trafic de drogue pour diverses raisons».

De pays de transit, l'Algérie est devenu, ces dernières années, «un pays consommateur» de drogue en particulier de cannabis et de psychotropes, a-t-il ajouté.

Rappelant que le Maroc est le plus grand pays producteur de cannabis dans le monde avec 60% de la production mondiale, le responsable de l'ONLCDT a indiqué que «la production marocaine de cannabis passe par l'Algérie en direction de l'Europe et du Moyen-Orient, via la Tunisie et la Libye, ou via les principaux ports algériens. Le Maroc inonde notre pays de plus de 75% de la drogue saisie», a indiqué M. Abdennouri, soulignant que «le trafic de drogue dans le monde rapporte 800 milliards de dollars». Pour étayer son

propos, il fournira des chiffres concernant la consommation et la circulation des drogues en Algérie. «80% de la drogue provient de nos frontières ouest. Une autre brèche est ouverte au Sud, plus précisément à Tamanrasset, d'où transite 15% de la drogue provenant de certains pays africains».

Il précisera que l'organisme auquel il appartient reçoit des rapports des différentes institutions, notamment sécuritaires, impliquées dans la lutte contre ce fléau. Ainsi, l'orateur affirmera que les saisies de cannabis en Algérie, qui ont dépassé les 46 tonnes au premier semestre 2009, pourraient atteindre 60 tonnes fin 2009. Pour bien marquer la gravité de la situation, ce responsable a traduit cette quantité à «46 000 000 doses de 1 g».

Bien évidemment, cette donnée ne concerne que les quantités saisies. On ignore tout sur celles qui auront échappé aux mailles de la police, de la gendarmerie et des services des douanes.

Selon un expert de la brigade des stupéfiants de la Sûreté de Sétif, après chaque saisie, quelle que soit son importance, les narco-trafiquants installés des deux côtés de la frontière algéro-marocaine doublent la quantité acheminée vers le territoire national pour récupérer les sommes perdues dans la précédente saisie. Ce qui explique les chiffres de plus en plus effrayants des saisies opérées depuis le début de l'année en cours.

De son côté, le directeur général de l'ONLCDT, M. Abdelmalek Sayeh, a estimé que «le trafic de drogue via l'Algérie constitue un véritable danger qui a entraîné à l'augmentation de la consommation au niveau local». M. Sayeh a mis

l'accent sur «les efforts considérables» déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le trafic de drogue à travers la mobilisation des moyens de prévention, les structures médicales de désintoxication et un arsenal juridique pour la répression de ce phénomène.

A cet effet, et pour avoir une idée précise sur le taux national de consommation de drogue, l'ONLCDT vient de lancer une enquête nationale ciblant 45 000 jeunes. Selon M. Sayeh l'Etat va créer 53 centres d'écoute et 15 centres de désintoxication et une enveloppe de l'ordre de 5 milliards de dinars a été allouée dans ce sens.

Le directeur général de l'ONLCDT a aussi insisté sur l'application stricte de la loi 04-18 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogues et de substances psychotropes.

Plusieurs autres communications, aussi importantes les unes que les autres, ont été au menu de cette journée, comme le programme de lutte contre la toxicomanie, présenté par le ministère de la Santé et de la Population, ou la répression de l'usage et du trafic de drogue dans la wilaya de Sétif présentée conjointement par la Sûreté de Sétif, le groupement de la Gendarmerie nationale et la Direction régionale des douanes.

La dernière intervention, au programme de cette journée, a été présentée par M. Kamel Bouzidi, professeur à la faculté de la chariaâ de l'Université d'Alger.

Elle est intitulée «la consommation de la drogue du point de vue de la religion islamique».

Imed Sellami